



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Au jour le jour – Février 2022

01 02 : Saint-Martin de Seignanx – Première réunion du Comité de pilotage du PLUi du Seignanx portant sur le partage des éléments de diagnostic et d'enjeux du territoire sur le thème « Biens communs – Transition : Biodiversité – Changement climatique – Georges Cingal qui a participé à cette réunion n'a pas manqué de souligner l'importance de la démarche des élus qui ont tenu à dialoguer avec un maximum d'acteurs du territoire (une première dans les Landes)

02 02 : Communiqué SEPANSO consécutif au jugement du Tribunal administratif de Paris

<http://paris.tribunal-administratif.fr/content/download/187703/1803761/version/1/file/2006530%20et%202018140%20associations%20Pollinis%20et%20L%2020214.pdf>

Il est enjoint au ministre de l'intérieur de faire cesser les activités de la cellule nationale de suivi des atteintes au monde agricole qui visent à la prévention et au suivi d'« actions de nature idéologique » dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent jugement.

« Déméter : le ministre récolte ce qu'il a semé ! Fin de la censure » : ... La SEPANSO espère que cette décision qui remet les pendules à l'heure incitera à la sagesse et permettra à nouveau des échanges civilisés.

02 02 : Journée mondiale des zones humides – Georges Cingal répond aux questions d'une journaliste en exprimant son pessimisme.

02 02 : Aires protégées - consultation Projet de décret pris en application de l'article L. 110-4 du code de l'environnement et définissant la notion de protection forte et les modalités de la mise en œuvre de cette protection forte – Georges Cingal a déposé des observations

03 02 : Hossegor – Dossier 2001316 – Le tribunal administratif communique copie du mémoire présenté par Richard et Sylvie Coulome qui confirment leur demande de levée de l'emplacement réservé sur leur propriété (4 pages + 6 nouvelles pièces jointes)

03 02 : Pau – Cour d'appel – Braconnage à Vielle Saint-Girons – Me Ruffié a défendu les intérêts de la SEPANSO.

03 02 : Saint-Vincent de Tyrosse – Manifestation anti-LGV devant la salle où étaient réunis les élus (La SEPANSO était représentée). Ils ont voté une participation de 10 Meuros (décision à une voix près !)

04 02 : LGV – Georges Cingal interviewé par un journaliste de France culture à propos du tracé à Saint-Vincent de Paul.

07 02 : Parentis – 25^{ème} réunion de la Commission locale de l'eau du SAGE Born & Buch concernant le dossier des étangs des forges à Pontenx les Forges – Alain Caullet a représenté la SEPANSO

07 02 : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation Sites (procédure à distance) – Observations et votes SEPANSO : 2 pages.

08 02 : Soustons – La SEPANSO attire l'attention de la préfecture sur un projet de nouvelle desserte privée qui porterait atteinte à l'intégrité d'un aerial remarquable (3 pages avec plan et photo) – Copie à Mme le Maire et au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Landes.

08 02 : Soorts-Hossegor – La SEPANSO adresse quelques conseils (2 pages) à une adhérente qui est confrontée à plusieurs problèmes induits par la réalisation d’une construction à côté de chez elle : inondations....

09 02 : Bretagne de Marsan – La SEPANSO persiste à demander une enquête publique concernant le projet de méthanisation qui suppose des épandages...

09 02 : Haut-Mauco – La SEPANSO écrit à la préfète après la réunion du 2 février 2022 sur le site d’Agrolandes pour attirer son attention sur plusieurs points qui semblent poser problème du point de vue réglementaire.

09 02 : Tartas - Enquête publique relative à la demande d’autorisation environnementale concernant un projet d’extension des capacités de stockage et d’évolution des catégories de déchets présenté par la société Chimirec Dargelos – Observations SEPANSO : 2 pages

10 02 : Pau – Audience à la Chambre correctionnelle de la Cour d’appel - Gaudio & autres : l’affaire a été une nouvelle fois ajournée et elle le sera à nouveau le 10/03/2022, pour être enfin plaidée le 01/06/2022 puisqu’il s’agit d’un problème de média.

10 02 : Caupenne – SIETOM de la Chalosse – Commission consultative d’élaboration et de suivi du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés – Hervé Le Boulter a représenté la SEPANSO – Compte rendu de cette réunion : 4 pages

10 02 : Caupenne – SIETOM de la Chalosse – Commission Eco-exemplarité dans les communes - Hervé Le Boulter a représenté la SEPANSO – Compte rendu de cette réunion : 14 pages

11 02 : Morcenx – Concertation agrivoltaïsme – Jean-Marie Clet et Jean Dupouy ont échangé avec les représentants de VALOREM.

11 02 : Adour – Comité de pilotage du site Natura 2000 L’Adour FR200724 – Visioconférence – Georges Cingal a représenté la SEPANSO – Compte rendu (3 pages) + Powerpoint (25 pages)

12 02 : LGV – La SEPANSO 40 adresse un courrier aux élus du Grand Dax pour qu’ils ne se laissent pas abuser par les promesses des supporters (Castaner, Rousset...) du projet GPSO.

14 02 : LGV – Transcub, les SEPANSO, le CADE, AdT40, LEA ,ADB... adressent un courrier au président du Conseil d’état et au président de la section pour leur communiquer des éléments d’information susceptible d’éclairer leur appréciation sur le projet de « Plan de financement GPSO » (11 pages + 12 pages avec les signatures)

14 02 : Dax – Oeyreluy – Tercis - Enquête publique préalable à un projet d’aménagement de 140 ha pour la création d’un golf 18 trous avec opération immobilière – Observations SEPANSO : 4 pages

15 02 : Mont de Marsan - Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers – Jean Dupouy a représenté la SEPANSO - PV officiel : 11 pages

16 02 : Biscarrosse – La SEPANSO est informée que la commune a fait déposer une requête en appel auprès du Conseil d’État pour contester l’arrêt de la Cour administrative d’appel de Bordeaux en date du 14 décembre 2021 (annulation de l’article 4 du jugement du Tribunal administratif de Pau du 02 septembre 2020).

16 02 : Dax – Manifestation anti-LGV devant le site de l’agglomération du Grand Dax où les élus étaient invités à voter la subvention au GPSO. La SEPANSO faisait naturellement partie des organisations qui exprimaient leur opposition à ce « grand projet » qui se traduira par un saccage environnemental et social de notre territoire. Seuls 10 élus ont eu le courage de s’opposer à la volonté du président.

17 02 : Schéma régional des carrières de Nouvelle Aquitaine (SRC-NA) – La direction régionale de l’aménagement et du logement adresse la mise à jour du dossier :

- Préparation des futures réunions des groupes techniques
- Compte rendu du 2^{ème} Comité de Pilotage pour l’élaboration du SRC (26/11/2020 – 8 pages)

- Synthèse des avis issus de la consultation des membres du CoPil sur le projet de diagnostic final (2 pages), complété par un tableau (5 pages)

Les pièces du dossier sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/documents-consultatifs-du-src-na-r5527.html>

17 02 : Agglo du Marsan – Le Secrétaire général de la préfecture répond à notre courrier concernant le développement d'installations photovoltaïques sur des espaces forestiers (1 page)

18 02 : Labatut – L'Union nationale des producteurs de granulats organise un concours – CEMEX, soutenue par la SEPANSO présente les actions réalisées pour maîtriser l'invasion de jussie rampante sur le lac du Passage.

18 02 : Saint-Martin de Seignanx – Comité de pilotage

21 02 : Bias – Madame le maire répond à notre courrier reçu le 03/01/202 : « ... *notre prestataire de service a confirmé avoir eu des soucis techniques nécessitant une intervention sur le site de Bias...* »

21 02 : Hossegor – Dossier 2001316 – Le Tribunal administratif communique la nouvelle ordonnance d'instruction (fixée au 18/03/2022). Parallèlement il communique le mémoire en défense présenté le 18 février par la SCP Noyer-Cazcarra pour MACS

22 02 : Campagne - 2 x 2 voies – Le service Aménagement du Conseil départemental explique pourquoi les glissières de sécurité métalliques ont été remplacées par des barrières en béton :

- Abandon des pulvérisations d'herbicides
- Fin des perturbations du trafic pour ces épandages et réparation des glissières (celles qui sont en bon état pourront être réutilisées ailleurs)
- Meilleure protection contre les accidents

22 02 : Bordeaux – audience du référé demandé par plusieurs organisations contre le PLAGEPOMI Adour – Philippe Garcia (Défense des milieux aquatiques) a assisté à cette audience.

22 02 : Stratégie nationale pour la biodiversité 2030 – Le Conseil national de protection de la nature, consulté pour avis, donne un avis défavorable (22 voix défavorable et 2 abstentions)

23 02 : Seignosse – Des cadavres de dauphins se sont encore échoués sur la côte. La Coved les évacue



24 02 : Hossegor – Dossier 201316 – Le Tribunal administratif communique copie d'un mémoire présenté par Me Ferraci dans l'intérêt des adhérents de la SEPANSO (21 pages + 42 P.J.)

24 02 : Mimizan – Dossier 1900920 – Me Ruffié adresse un mémoire en réplique n°2 (7 pages + 3 nouvelles pièces)

24 02 : Vieux-Boucau – La SEPANSO écrit à la préfecture : « ...*Nous avons été particulièrement surpris en lisant l'article publié par Sud-Ouest au début du mois. Comment est-il possible de retirer Vieux-Boucau de la liste nationale des communes concernées par le recul du trait de côte compte tenu de l'incertitude de la participation financière de l'État ? Nous pensions naturellement que la liste nationale des communes concernées par le recul du trait de côte était fixée en suivant les conclusions des études scientifiques. La délibération des élus ne devrait-elle pas être contestée ?...* »

Le recul du trait de côte, c'est comme le nuage de Tchernobyl, il va s'arrêter à la frontière de la commune. Prochaine délibération de ces élus ? le changement climatique ne concerne pas Vieux-Boucau !

24 02 : Vieux-Boucau – La SEPANSO écrit à nouveau au maire à propos d'une nouvelle construction illégale en zone dunaire. Nous en profitons pour attirer l'attention sur la dégradation de la dune : dénudée on voit des gravats.

25 02 : Ygos Saint-Saturnin – Instance 22BX00537 : la Cour administrative d'appel écrit à la SEPANSO : « *La Cour... envisage de vous communiquer la requête présentée par YGO 1 et REZO 24 YGOS 2 enregistrée le 17/02/2022...* »

25 02 : Grand Dax – Consultation du public concernant le système d'assainissement des eaux de l'agglomération – Jean-Pierre Espil a transmis les observations de la SEPANSO : 3 pages avec plans et photos.

28 02 : Haut-Mauco – La SEPANSO interroge le Conseil départemental à propos de la nouvelle voirie sur le site d'Agrolandes puisqu'aucune autorisation réglementaire n'a été délivrée.

28 02 : Labenne – Me Alice Terrasse, dans l'intérêt de la SEPANSO et de plusieurs familles demande l'annulation d'un permis d'aménager un lotissement en 15 lots et 3 macro-lots sur un terrain d'une superficie de 29.653 m² situé lieu-dit Petit Cout délivré par arrêté N° PA04013321D004 du 17 septembre 2021 (30 pages + 30 pages)

Documents :

État des terres agricoles en France – Premier rapport de « Terre de liens » - 72 pages
<https://terredeliens.org/etat-des-terres-agricoles.html>

Atlas de la mer et du littoral de la façade maritime Sud-Atlantique – Édition 2021

42 fiches synthétiques, 50 cartes, Enjeux ... L'édition 2021 s'est enrichie de nouvelles fiches abordant par exemple, les zones fonctionnelles halieutiques ou la protection des sites du large.

<http://www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr/atlas-de-la-mer-et-du-littoral-sud-atlantique-a994.html>

Mémoire à la présidence française de l'Union européenne – European Environmental Bureau – 29 pages (y compris les 10 tests verts de la société civile)

<https://eeb.org/wp-content/uploads/2022/02/French-Presidency-Memo-FR-version.pdf>

Les négociations pour l'élaboration d'un traité sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité en haute mer reprendront lundi 7 mars à New York.

Le projet (version de mai 2019) était resté en plan en raison du Covid. Seule la version anglaise est disponible

https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Rapport/STRONG%20High%20Seas%2C%20compliance%20report_0.pdf